



Liberté - Égalité - Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU LOIRET

Préfecture  
Direction des Sécurités  
Bureau de la Protection et  
de la Défense Civiles

LE PREFET DU LOIRET

à

Mesdames et Messieurs les Maires  
du département

AFFAIRE SUIVIE PAR : VALÉRIE SOCHARD  
TÉLÉPHONE : 02.38.81.40.31  
COURRIEL : [valerie.sochard@loiret.gouv.fr](mailto:valerie.sochard@loiret.gouv.fr)  
BOITE FONCTIONNELLE : [pref-defense-protection-civile@loiret.gouv.fr](mailto:pref-defense-protection-civile@loiret.gouv.fr)  
RÉFÉRENCE : [L:\K:\DDS\BPDC\SECURITE\BAIGNADE\CAMPAGNES](#)  
PRÉVENTION\CAMPAGNE 2020\20\_06\_25\_COURRIER\_MAIRES.ODT

ORLÉANS, LE

26 JUIN 2020

**OBJET :** Prévention des risques liés à la baignade

**PJ :** 4 affiches

En France, les noyades constituent un enjeu de santé publique majeur car elles sont responsables chaque année d'environ 1000 décès et, parfois, de graves séquelles. Elles sont la première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les moins de 25 ans.

L'application de recommandations élémentaires comme la surveillance des enfants par un adulte, la prise en compte de son niveau physique avant la baignade ou le respect des zones de baignade autorisées, permettraient d'éviter les accidents.

Pour réduire le nombre de décès, la prévention des noyades reste une priorité des pouvoirs publics.

C'est dans ce cadre que Santé publique France, l'agence nationale de santé publique et ses partenaires diffusent quatre affiches « baignades, attention en cas de fortes chaleurs », « baignades, attention aux noyades des enfants », « pour se baigner en toute sécurité », « se baigner en sécurité, signalétique ». Ces documents délivrent des conseils simples pour éviter les noyades.

L'objectif de ces supports, à votre disposition sur les sites internet de Santé publique France ([www.santepubliquefrance.fr](http://www.santepubliquefrance.fr)) et de la préfecture, est la sensibilisation du grand public aux risques liés à la baignade et aux mesures élémentaires de protection à prendre pour les prévenir. Aussi, vous voudrez bien relayer ces messages auprès du public.

De plus amples informations sont par ailleurs disponibles sur le site [www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades](http://www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades).

Je vous remercie de votre implication dans cette campagne de sensibilisation du public, qui ne trouve son efficacité que dans l'engagement de l'ensemble des acteurs.

Pour le Préfet,  
Pour le Directeur de cabinet absent,  
Le Secrétaire Général adjoint,

  
Ludovic PIERRAT

*Copie : Sous-Préfète de Pithiviers, Sous-Préfète de Montargis p.i.*

📍 181, rue de Bourgogne 45042 ORLÉANS CEDEX 1 - Accueil du public du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30

📞 Standard : 02.38.91.45.45 - Télécopie : 02.38.81.40.07 - Site internet : [www.loiret.gouv.fr](http://www.loiret.gouv.fr)